

**Province de Québec  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
École de l'Étoile  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 12 avril 2023 à 19 h au 1300 Rue de l'Étoile à Lévis.

**Membres du conseil présents**

M. Djika Mondonga-O-Bathobandelye, directeur  
M. Guillaume Bilodeau, président  
Mme Stéphanie Boucher, vice-présidente  
Mme Nathalie Lakdja, parent  
Mme Annie Légaré, parent  
M. David Boudreault, parent  
Mme Julie Sénéchal, enseignante  
Mme Lissa De Blois, enseignante  
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante  
Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde  
Mme Julie Lecours, éducatrice en service de garde  
Mme Marie-Claude Ouzilleau, personnel professionnel

**Membres du conseil absents**

Mme Mélissa Béland, parent  
Mme Marie-Claude Lehoux, enseignante  
M. Michel Brisebois, parent

**Invitée**

Mme Marie-Claude Lamy, secrétaire

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

M. Djika déclare la séance ouverte à 19 h 00. Le quorum est atteint.

**1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 12 AVRIL 2023**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Sénéchal

**QUE** l'ordre du jour de la séance du 12 avril 2023 soit adopté.

CE 21-22-66

**Adopté à l'unanimité**

**1.3 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 FÉVRIER 2023**

**Une modification** à la section des membres présents : Mme Béland était absente lors du C.É. du 15 février.

**Remarque** : Les procès-verbaux ne sont pas disponibles sur le site Internet de l'École. Mme Lissa mentionne qu'il y a une date limite pour aller se procurer les documents sur l'ancienne plateforme. Elle se questionne si le rapatriement ~~à~~ a été fait avant qu'ils ne soient perdus. M. Djika mentionne que la personne formée pour actualiser le nouveau site est présentement en arrêt de travail, ce qui repousse cette tâche à faire. Il est mentionné qu'il faut trouver un moyen de diffuser aux parents les procès-verbaux des rencontres actuelles.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Lissa De Blois

**QUE** le procès-verbal soit adopté

CE 21-22-67

**Adopté à l'unanimité**

**2.0 INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

**3.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS**

### 3.1 Budget initial 2023-2024

Fond 4 :

La distribution des ressources sera différente pour l'an prochain. L'équipe-école doit se pencher d'abord sur le sujet pour ensuite en faire la présentation au C.É.

Les fonds peuvent être utilisés pour octroyer des libérations, offrir des services aux élèves à risque, offrir des services aux élèves doués, agir tôt (préscolaire), acheter des livres de bibliothèque, offrir des sorties éducatives, etc.

M. Djika prévoit arriver à un équilibre budgétaire en partie à cause du manque de personnel (psychoéducation et éducation spécialisée). M. Djika mentionne que les montants pour l'année 2023-2024 pour le fonds seront ajoutés en août 2023. -

Fond 5 : Solde actuel : 50 726\$, mais 43 013\$ après le versement du chèque pour l'achat des produits d'érable. Ce fond inclus un montant de 5 112\$ (env. 50% roulé de l'an dernier et 50% ajouté cette année) pour l'Aide aux parents -5000\$. M. Djika mentionne que le C.É. devrait établir de quelle façon utiliser ce montant.

En ce sens, le C.É. désire offrir un montant ponctuel à la ludothèque de l'école (pour l'achat de jeux éducatifs, casse-têtes et autres pouvant être utilisés par les enfants à la maison). Le C.É. a décidé d'octroyer un montant de 3 000\$ dès cette année pour la ludothèque, puis a établi un montant annuel récurrent de 1 000\$ (proposé par Mme Lissa) pour subventionner les déboursés requis par la ludothèque. Il est mentionné que ce montant récurrent devrait être réévalué annuellement par le C.É.

Toujours au sujet de la ludothèque, il a été mentionné de continuer de diffuser sa l'offre de celle-ci de différentes façons : investissement de 3000\$ pour cette année. Le montant sera révisé chaque année. Mme Lissa propose qu'il soit d'environ 1000\$ par année.

Fonds 6 et 7: Tout semble correct.

Fond 8 (SDG) : Le Ministère a donné plus que prévu. Mme Nadia prévoit un surplus principalement en raison du

CE 21-22-68

manque de main d'œuvre. Il a été discuté de la possibilité de retourner de l'\$ aux parents payeurs, mais cette option ne semble pas retenue pour le moment. Tous les élèves utilisateurs en sont les heureux gagnants puisque les activités quotidiennes et de journées pédagogiques proposées en sont bonifiées sans frais additionnels chargés aux parents.

**IL EST PROPOSÉ par Lissa De Blois**

**QUE** le budget soit adopté

**Adopté à l'unanimité**

### 3.2 GRILLE-MATIÈRES 2023-2024 – INSCRIPTIONS ET GROUPES L'AN PROCHAIN

Rappel de l'orientation de la Direction générale sur l'anglais intensif :

Pour l'année 2023-2024, l'Étoile aura une seule ressource en anglais intensif sans bonification, donc aucune grille matière incluant de l'anglais 50/50 ne sera présentée au conseil si l'école se retrouve avec 3 classes de 6<sup>e</sup> année.

- Si l'organisation scolaire nous informe que nous avons seulement deux groupes de 6<sup>ème</sup> année, notre ressource en anglais intensif fera du 50%.
- Si nous avons plus de deux groupes de 6<sup>ème</sup>, comme cette année, il va falloir que notre école choisisse un modèle qui vise l'équité pour tous les élèves. Dans ce cas, la direction générale conseille à la direction de communiquer avec les Services éducatifs.

[Grille-matières 23-24-Deux groupes d'anglais intensif.doc - Google Documents](#)

Vote de la grille-matière par les enseignantes le 20 mars 2023

1. Préscolaire à 5e : grille matière statut quo.  
\*\*si jamais l'anglais est approuvé pour le préscolaire, nous devons avoir une nouvelle discussion - la proposition serait de changer une période de musique pour de l'anglais\*\*.

**VOTE: Accepté à l'unanimité**

2. S'il y a deux 6e année : **VOTE: Le modèle 50-50 est accepté à l'unanimité.**

S'il y a 3 groupes de 6e année (incluant une possibilité de 5-6e) **VOTE: Le modèle 50-50 + un projet est accepté à l'unanimité**

a mis en forme : Exosant

Nombre de groupes pour le moment :

19 groupes en date de 22 février 2023

- 4 groupes de préscolaire
- 3 groupes de 1<sup>ère</sup>
- 3 groupes de 2<sup>e</sup>
- 2 groupes de 3<sup>e</sup>
- 3 groupes de 4<sup>e</sup>
- 2 groupes de 5<sup>e</sup>
- 2 groupes de 6<sup>e</sup>

Ce qui signifie que nous aurions 2 locaux de libres. Il est donc possible que Mme Marcotte soit réinvitée au C.É. afin de nous expliquer un possible rapatriement d'élèves.

Dans l'optique où nous avons 2 groupes de 6<sup>e</sup>, le C.É. vote à l'unanimité pour le 50/50.

CE 21-22-70

Suite au possible rapatriement, s'il y a un 3<sup>e</sup> groupe de 6<sup>e</sup> année qui s'ajoute, le C.É. ne veut pas se prononcer actuellement sur la grille matière. Ce sera un point à discuter lors d'une prochaine rencontre (une fois que nous aurons accès aux nouvelles données). Un suivi sera effectué par M. Bilodeau auprès du C.É. suite à la rencontre prévue avec le CSSDN le 26 avril prochain au sujet des transferts d'élèves entre les écoles du secteur. Toutefois, s'il y a un 3<sup>e</sup> groupe de 6<sup>e</sup> année, aucun scénario prévoyant de l'anglais intensif 50/50 pour les 3 groupes ne sera soumis au vote (en fonction de l'orientation de la direction générale).

Les professeurs expliquent les raisons ayant justifié le vote à l'unanimité contre l'anglais 1/3, principalement le manque de stabilité pour les élèves. M. Boudreault mentionne quant à lui l'utilité de l'anglais intensif pour le futur des enfants. Mme Lakdja fait part du fait que le C.É. de l'an dernier a tenu un point ferme pour l'anglais intensif 50/50 pour tous.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Stéphanie Boucher

**QUE** la grille-matière soit adoptée à l'exception de la situation où il y aurait 3 classes de 6<sup>e</sup>. L'adoption de la grille-matière est donc reportée à une rencontre ultérieure pour ce point.

a mis en forme : Normal (Web), Alignement de la police : Ligne de base, Motif : Transparente (Blanc)

a mis en forme : Exposant

Adopté à l'unanimité

### 3.3 RETRAIT DE MME BÉLAND

Pour des raisons personnelles, Mme Béland se retire du C.É. M. Bilodeau se demande si elle doit être remplacée. M. Djika va faire des démarches pour vérifier auprès de la Régie afin de connaître la procédure à suivre dans un cas de démission d'un parent.

### 3.4 SONDAGE-ÉLÈVES

Sondage pour trouver un nom à la ludothèque. Voir Code QR sur le Facebook de l'école.

**IL EST PROPOSÉ** par M. Guillaume Bilodeau

**QUE** le sondage aux élèves soit adopté

Adopté à l'unanimité

### 4.0 INFORMATIONS

#### 4.1 SUGGESTION D'UNE NOUVELLE COMPAGNIE POUR LA PRISE DE PHOTOS SCOLAIRES DE LA PART D'UN PARENT

**Suggestion : JOSIANE LAPIERRE**

Mme Lissa se demande s'il est possible que ce soit le comité de parents qui s'occupe de faire quelques appels afin de trouver une nouvelle photographe.  
M. Bilodeau fera la demande au comité de parents.

#### 4.2 SUIVI TRANSFERT D'ÉLÈVES : DISCUSSIONS AVEC DES MEMBRES DU C.É. DES ÉCOLES CLAIR-SOLEIL ET L'ODYSSÉE

M. Bilodeau pense à écrire une lettre de la part des différents C.É. des écoles environnantes afin de

questionner le CSS, le maire de la ville, ainsi que les députés des ~~notre~~ circonscriptions de Lévis (dont le ministre de l'Éducation) dans le but de connaître leur plan concernant les transferts d'élèves.

~~La prochaine rencontre des directions des écoles aura lieu le 26 avril. Une rencontre est prévue entre le CS, les directeurs et C.É. des écoles Clair-Soleil, Envol et Étoile le 26 avril au sujet des transferts d'élèves.~~ M. Djika pourra alors nous transmettre plus d'information au sujet de l'organisation scolaire.

#### 4.3 SUIVIS AU DOSSIER DE L'EMBELLISSEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE - 43 013\$ À CE JOUR

M. Bilodeau a eu une rencontre avec l' [AF2R](#) (Association forestière des 2 Rives).

Le projet présenté semblait très intéressant. Il a été, entre autres, proposé que des arbres plus matures soient implantés dans la cour et qu'ils soient financés par des familles dont les enfants fréquentent l'école de l'Étoile.

~~En reconnaissance de ce don, il est proposé de peut-être identifier les arbres achetés par les familles d'une plaque ou autre.~~ M. Djika se questionne sur ce dernier point. Il va vérifier ~~si cela est possible ou non pour les familles de financer des arbres concernant l'affichage des noms et a des réticences quant au possible conséquences de ces affichages sur les arbres et potentiellement les élèves de ces familles.~~

Il semble que la ville puisse offrir jusqu'à 50 000\$ pour des initiatives coopératives. ~~Les démarches concernant ce fond vert sont en cours par l'AF2R.~~

#### 4.4 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Jusqu'ici nous avons 3 groupes de 15 élèves. Les intervenants vont remettre un rapport à M. Djika sous peu. Mme Annie mentionne qu'il risque d'y avoir plus d'inscription l'année prochaine. Les enfants inscrits ont du plaisir et d'autres enfants ont envie de s'inscrire.

**4.5 CORRESPONDANCE**

Aucune

**4.6 MOT DU PRÉSIDENT**

M. Bilodeau dit qu'il désire faire avancer les dossiers chauds de l'école. Les projets, les enjeux et les préoccupations de l'école lui tiennent à cœur.

**4.7 MOT DE LA DIRECTION**

M. Djika remercie tous les membres du conseil de leur implication.

**4.8 MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE**

Les jeunes s'impliquent ! Les festivités de Pâques et celles de la St-Patrick se sont bien déroulées.

À venir : La semaine de la lecture !

**4.9 MOT DU SERVICE DE GARDE**

Belle semaine de Pâques-Relâche !

Activités sportives, activités scientifiques, activités culinaires, etc. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir !

Toutefois, plusieurs absents...

**4.10 MOT DU COMITÉ DE PARENTS**

M. Brisebois est absent.

**5.0 AUTRE(S) SUJET(S)**

Aucun

**6.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

10 mai 2023



**7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Guillaume Bilodeau

**QUE** la séance soit levée

**Adopté à l'unanimité**

**Durée :** 1 h 34

**Président**

M. Guillaume Bilodeau

**Directeur**

M. Djika Mondonga-O-Bathobandelye